

**Secteur de l'éducation**

Les fonctionnaires de l'enseignement général sont à la recherche de leur ministre de tutelle

**NUMERIQUE**

Présidence de la république togolaise

La communication digitale renforcée

La communication digitale de la présidence de la république togolaise qui n'existait quasiment pas sur les réseaux sociaux. Depuis quelques temps cette communication a été renforcée. La stratégie adoptée par la présidence étonne plus d'un.

PAGE 5

EDUCATION

Projet d'appui à la réforme des collèges

L'Agence française de développement soutient le gouvernement

Le système éducatif togolais a besoin de beaucoup de moyens pour parvenir à se moderniser et se réformer. Que ce soit sur le plan...

PAGE 11

Kaolin

Mesdames, ce petit « truc » vous empoisonne à petits coups

Le kaolin, argile de couleur blanche, beige ou rose, est devenu ces dernières...

PAGE 10



Conclave de la C14

Le Comité d'action pour le renouveau de Me Agboyibor n'y prendra pas part

Comme une trainée de poudre, la rumeur est devenue clameur. Depuis quelques heures, des informations circulent sur le fait que le Comité d'action pour le renouveau (Car) ne compte pas participer au conclave qu'organise la Coalition des 14. Même si les responsables de ce parti n'ont pas sorti une déclaration officielle, l'information est reprise par plusieurs médias de la place et les premiers responsables de ce parti ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Ce qu'il faut retenir du numéro 003 de la note « le gouvernement en action »

La réception des retenues d'eau agro-pastorales est au cœur du numéro 3 de la note de presse « Le gouvernement en action » du 5 février. Dans ce numéro les ministres Antoine Gbégbéni en charge de l'Eau, Noel Bataka en charge de l'Agriculture et Tchédé Issa, ministre délégué auprès du ministre en charge de l'Eau se sont rendus dans la région des Savanes pour visiter les retenues d'eau et constater les avantages qu'elles offrent aux bénéficiaires ...

PAGE 3

Interview / Accord Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP) avec l'Union européenne

Robert Dussey: « Il faut que le groupe ACP se restructure afin de devenir plus influent sur la scène mondiale »



PAGES 6&7

	SOMMAIRE	Sénégal Abdoulaye Wade menace d'empêcher la présidentielle 2019  P 4	Salon VivaTech La quatrième édition s'ouvre du 16 au 18 mai à Paris  P 5	Revue politique de l'Uemoa Le Togo a fait une progression de 2 points  P 10	Monétique / Gim-Uemoa Vers la vulgarisation de l'usage des cartes bancaires au Togo  P 11
---	------------------------	--	---	---	---

BATISSONS

UNE BELLE MAISON 2

Dès que vous vient l'idée de vous construire votre maison, vous commencez à voir des "conseillers" et les personnes de "grandes expériences" dans la construction.

Vous voulez acheter du ciment ? Le distributeur a ses idées sur la question des briques. Il a ses recettes pour la fabrication des meilleurs briques et il te propose le meilleur fabricant de briques qui fait des miracles : avec un paquet de ciment il peut vous fabriquer plus de 35 unités voir 40 unités de briques de 10, très solides et bien coupées aux dimensions avantageuses et bien dosées en ciment. Avec très peu de sable... Vous voulez faire une villa ou une maison ? Pas de problème, vos frères et amis vous proposent leurs aides : Ils vous décrivent des plans qu'ils ont vu

quelques parts. Un très bon plan, très bien, sans tenir compte de la situation de ton terrain, ni de l'orientation par rapport à la direction du vent et des intempéries, Ils vous proposent une liste de maçons-architectes qui connaissent mieux que les vrais Architectes et les vrais Ingénieurs, hommes du métier de bâtiments avec de l'expérience avéré. Ceux qui ont été à l'université ne font que parler et ils gagnent de l'argent. En faisant l'économie de cet argent on peut payer les vrais travailleurs : ceux qui montent les murs et coulent le béton, Ils te donnent des conseils pour te guider

dans les choix et les décisions sur les agrégats et la méthodologie de constructions : pourquoi utiliser tel agrégats au lieu de l'autre, ce qui est mieux à faire pour gagner encore plus d'argent aux détriments de "tels gaspillage" pour un soi disant norme. La belle maison qu'il habite, c'est lui-même qui l'a fait par cette méthode avec quelques maçons et ouvriers. C'est très bien. Il n'y a pas de défaut, seulement quand il pleut ... , la nuit ..., ainsi de suite.

Vous voyez ? Le mal que l'on s'inflige.
De mon expérience personnelle, la meilleure façon de faire sa villa sans

surprise désagréable, c'est de le confier aux hommes de métier du bâtiment confirmés. Qui peuvent vous garantir la qualité de l'ouvrage avec les matériaux et personnel appropriés. Je ne vous rassure pas que vous allez le trouver facilement. Et il faut des personnes responsables de la qualité, des normes et des règles de l'art. Mettez toutes les chances de votre côté en engageant un bureau de contrôle ou un contrôleur qui est capable de se substituer à vous qui sera responsable de la qualité, toute la qualité (équerre, planimétrie, aplomb, niveau, ..., étanchéité, ...). Qui sera vos yeux et votre argent et agent sur le chantier. Un conseil avisé qui sera capable de discuter avec les techniciens que vous aurez embauchés.

Mais aujourd'hui notre problème est général. Nous n'avons plus de personnel exécutant et intermédiaire assez bien formé. Malgré les efforts de l'Etat, les apprentis n'attendent pas leur libération avant de devenir des maîtres ouvriers, les intermédiaires croient qu'en criant sur les exécutants ils font du bon boulot, ... ainsi de suite.

De ce fait, malgré les indications sur comment faire les mortiers, les bétons et autres sur certains paquets du ciment, nous passons outre pour soi-disant faire des économies. Bref le mal est profond mais peut être guéri. Nous y reviendrons avec des langage simple et facile à comprendre dans nos colonnes.

Elavagnon
Bilan des activités du district sanitaire de l'est-mono

Les agents des formations sanitaires du district de l'Est-Mono ont tenu les 22 au 23 janvier à Elavagnon, chef-lieu de la préfecture, l'atelier de revue annuelle de leurs activités de l'année précédente et planifié celle de 2019 en cours. Cette activité a permis aux acteurs de la santé des localités de faire le bilan des activités réalisées en 2018, d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs, d'identifier les forces et les faiblesses. Aussi, s'est-il agi de relever les problèmes prioritaires et de proposer des

mesures correctrices en vue d'améliorer les services de santé dans le district. Des activités ont été programmées pour l'année 2019, en vue de résoudre les différents problèmes pour le bien-être et la bonne santé de la population de l'Est-Mono. Le directeur préfectoral de la santé de l'Est-Mono, Dr Logte Sanwogou a expliqué le bien - fondé des rencontres annuelles, et invité le personnel de la santé à poursuivre les efforts, pour l'atteinte des objectifs fixés par le Plan National de Développement Sanitaire, (PNDS).

Ogou
Information et de sensibilisation des opérateurs

Une rencontre a réuni le jeudi 24 Janvier à Atakpamé les acteurs du commerce, les directeurs et chefs de services, les décideurs, les institutions bénéficiaires, des opérateurs économiques des filières anacardes, karité et soja, ainsi que des partenaires techniques et financiers de la région des Plateaux. C'était une rencontre organisée par le ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur privée à travers le Secrétariat de Mise en Œuvre Intégré (SMOCIR). Le but est d'informer et de sensibiliser les acteurs intervenants sur les bénéfices d'une appropriation de l'EDIC mise à jour.

ZIO
Le chef traditionnel de doevikope officiellement reconnu

Le préfet du Zio, Etsè Kodjo Kadévi a officiellement remis l'arrêté de reconnaissance au chef Togbui Edoh Doevo Doglo I, suite à sa désignation par voie coutumière comme chef du village de Doevikopé dans le canton d'Abobo. C'était au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le jeudi 24 janvier sur le stade de la localité, à une trentaine de kilomètres au sud-est de Tsévié. Agé d'une cinquantaine d'année, Togbui Edoh Doevo Doglo Ier est le chef d'une communauté d'origine ghanéenne installée dans le canton d'Abobo depuis des siècles. En remettant l'arrêté de reconnaissance, le préfet Etsè a félicité l'impétrant pour ses qualités et a rappelé que la loi relative à la chefferie traditionnelle n'est pas en contradiction avec la tradition, mais elle lui accorde une bonne place.

 TOGOMATIN	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie	Essoyodou Awih Edodji Nadia Attipoe Edem Kodjo Responsable administrative: Gloria Léma Yagla Service commercial: DIRECT AGENCY Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : Togo Express Tirage : (2000 exemplaires)
---	--	--	--	--

DERNIERES HEURES

...Les ministres de l'Eau, de l'Equipement rural et de l'Hydraulique villageoise, de l'Agriculture, de la production animale et Halieutique et le ministre délégué auprès du ministre de l'Eau ont visité les nouvelles retenues d'eau dans la région des Savanes. Cinq retenues d'eau à

vocation agro-pastorale ont été réhabilitées dans cette région. Plus d'un milliard FCFA ont été dépensés pour ces infrastructures. Elles se trouvent dans les localités de Bouadé située dans la préfecture de Cinkassé, de Sinoti, Talona et Nabonga dans la préfecture de Tône et à Namoudjoga (Préfecture de Kpendjal ouest).

La visite a pour objectif de « permettre aux trois ministres porteurs de ce projet intégré de constater la fin des travaux de la réhabilitation, d'apprécier la qualité desdits travaux et les conditions d'exploitation des retenues d'eau réhabilitées » peut-on lire dans « Le gouvernement en action ». La délégation

ministérielle a constaté la bonne exécution des travaux et l'exploitation des ouvrages par les populations. « Des échanges qu'ils ont eus avec les producteurs sur chaque site, il ressort que cette réhabilitation a permis une amélioration des conditions de vie de populations et une occupation utile des jeunes qui autrefois

s'adonnaient au banditisme et à l'exode rurale » souligne la note de presse de la présidence. Selon les ministres, des études de faisabilités sont actuellement en cours pour la réalisation ou la réhabilitation de 26 autres retenues d'eau dans cette même région.

Félix Tagba

Secteur de l'éducation
Les fonctionnaires de l'enseignement général sont à la recherche de leur ministre de tutelle

Le deuxième gouvernement du Premier ministre Komi Selom Klassou est connu depuis quelques jours déjà. Et comme on s'en est tous rendu compte, le ministère des Enseignements primaire et secondaire n'a pas trouvé de preneur. Cette situation ne semble pas convenir aux enseignants qui du coup ont l'impression de ne plus avoir d'interlocuteur valable. Surtout qu'il y avait un contentieux entre l'Etat et les syndicats depuis l'année scolaire dernière. Le coordinateur de la Confédération syndicale des enseignants du Togo (Cset), Atsu Atcha est sorti de son silence hier.

Cela faisait quelques mois que le front social notamment le secteur éducatif s'est calmé laissant le terrain aux politiques. Cette accalmie était due aux négociations menées pendant des semaines par le gouvernement avec en tête le Premier ministre Komi Selom Klassou. Ce dernier ayant déjà eu à

diriger ce département il y a quelques années s'est personnellement chargé de ce cas. Finalement l'on a enregistré une grande avancée avec l'adoption du statut particulier des enseignants du Togo. Attendant impatiemment l'entrée en vigueur de ce texte, les enseignants espéraient voir l'annonce



Atsu Atcha

d'un nouveau ministre ou la reconduction de l'ancien, le professeur Komi Tchakpélé pour poursuivre les discussions. « Lorsque le nouveau gouvernement a été mis en place, tous les autres départements ont eu leurs ministres, mais

ce ne fut pas le cas avec l'enseignement général », a déploré le coordinateur de la Cset. Pour M. Atcha, si le ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle a un chef, il n'y a pas de raison que son ministère de tutelle à

lui reste sans un premier responsable. Surtout que selon le syndicaliste, le gouvernement a promis une somme de 2 milliards dont devaient bénéficier les enseignants en ce début d'année, mais que jusqu'ici rien n'est fait. Ces inquiétudes sont en tout cas justifiées. Mais on se rappelle que le chef du gouvernement dans sa Déclaration de politique générale (DPG), suite à une question d'un député allant dans ce sens a expliqué que ce ministère était rattaché pour le moment à la primature. Ayant été au centre des dernières négociations, ce dernier ne manquera certainement pas de prendre les dispositions pour faire respecter l'accord qui fut trouvé l'année dernière.

Edem Dadzie

Conclave de la C14
Le Comité d'action pour le renouveau de Me Agboyibor n'y prendra pas part

Comme une trainée de poudre, la rumeur est devenue clameur. Depuis quelques heures, des informations circulent sur le fait que le Comité d'action pour le renouveau (Car) ne compte pas participer au conclave qu'organise la Coalition des 14. Même si les responsables de ce parti n'ont pas sorti une déclaration officielle, l'information est reprise par plusieurs médias de la place et les premiers responsables de ce parti ne l'ont pas encore démentie. Selon des indiscretions, plusieurs raisons militeraient en faveur de ce boycott par le parti du béliet noir.

Pendant longtemps les partis membres de la C14 ont affiché une certaine unité à cause de leur obligation de ne pas mettre en mal la discipline de groupe afin de ne pas démobiliser leurs militants. Mais aujourd'hui la donne semble avoir

beaucoup évolué. En effet, ce regroupement à l'heure du bilan, ne peut brandir aucun résultat : Réformes politiques, même à minima, le retour intégral à la Constitution de 1992, le départ de Faure Gnassingbé du pouvoir. De plus avec les législatives

du 20 décembre 2018 que ces derniers n'ont pas pu empêcher, le leadership au sein de ce groupe a été affaibli. Le président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), Jean-Pierre Fabre, n'est plus chef de file de l'opposition et ne jouit plus de l'autorité que cela lui conférait pour parler au nom de tous. Ce qui fait que les partis comme le Car qui ne partagent pas souvent la même vision que monsieur Fabre et ses alliés, trouveront maintenant des raisons pour prendre leur indépendance vis-à-vis de cette hégémonie. On se rappelle d'ailleurs qu'au plus fort de la crise, le Car de Me Agboyibor n'a pas hésité à sortir des déclarations prenant le contre-pied des orientations de la Coalition. Par exemple, le fils de Kouvé avait demandé à la classe politique et aux



Me Yaovi Agboyibor, président du Car

facilitateurs de changer le format du dialogue pour favoriser un tête-à-tête avec le pouvoir. Le parti aurait aussi lors d'une réunion de la Coalition proposé d'appeler les militants à aller se faire recenser. Mais peine perdue. Maintenant que cette stratégie a conduit tout le groupe au pied du mur, il semble que certains leaders veulent maintenir le cap. Cela ne serait pas du goût non seulement

du Car mais aussi d'autres partis de la Coalition. Le président du parti le Togo Autrement, Fulbert Atisso, a été le premier à se prononcer ouvertement contre cet entêtement à continuer sur cette voie sans issue. Les Togolais, surtout ceux qui soutiennent la C14 ainsi que la presse dans son ensemble, restent attentifs aux futurs développements de ce feuilleton.

Edem Dadzie

Côte d'Ivoire / Parlement

Soro convoque les députés pour une session extraordinaire ce 8 février

Alors qu'il était annoncé absent du pays et avait délégué ses pouvoirs à l'un de ses vice-présidents, Guillaume Soro, président de l'Assemblée nationale ivoirienne a adressé une correspondance aux élus du peuple pour la première session extraordinaire de l'année le 8 février 2019.

Dans une note d'information parlementaire de ce mardi 6 février 2019, le président de l'Assemblée nationale « convoque mesdames et messieurs les députés à la première session extraordinaire de l'année 2019, le vendredi 8 février 2019 à 11 heures au Palais de l'Assemblée nationale ».

Voilà qui ajoute encore des lignes aux spéculations

fertiles qui ont cours en Côte d'Ivoire depuis l'annonce de sa démission par le chef de l'Etat Alassane Ouattara. Soro aurait-il écourté son absence pour reprendre les choses en mains ou a-t-il enfin décidé de déposer sa démission en pleine séance extraordinaire ? Il serait bien difficile de répondre à ces questions dans la mesure où, pour démissionner, Guillaume Soro n'a pas besoin d'une

session parlementaire pour le faire. D'ailleurs, la semaine précédente, une lettre de démission déposée chez lui par des émissaires du président de la République n'a pas reçu de suite favorable. Annoncé aux Etats-Unis où il serait en train de préparer un doctorat en finances à Harvard, le président de l'Assemblée nationale Guillaume Soro devrait démissionner de son poste



Guillaume Soro

de président, comme prévu par Alassane Ouattara, pour se consacrer à sa famille et à ses études.

Mais les rumeurs font de plus en plus état d'un froid entre lui et certains membres du sérail du pouvoir Ouattara qui ne lui rendaient pas la tâche

facile dans l'exercice de ses fonctions. On cite par là, des figures comme Amadou Gon Coulibaly, le Premier ministre, Hamed Bakayoko, le ministre de la Défense et Marcel Amon Tanoh, le ministre des Affaires étrangères.

T.M.

« Biens mal acquis »

La Suisse abandonne les poursuites contre Teodorin Obiang

Le cas de Teodorin Obiang, le fils du chef de l'Etat de la Guinée équatoriale, est désormais clos en Suisse. Les procureurs suisses ont annoncé jeudi la clôture de l'enquête, ouverte en 2016, après que la Guinée équatoriale a accepté de verser aux autorités genevoises 1,3 millions d'euros afin de « couvrir les frais de la procédure judiciaire ».

Egalement premier Vice-président de la Guinée équatoriale, Teodorin Obiang était poursuivi en Suisse pour un présumé blanchiment d'argent. Les procureurs genevois avaient alors ordonné la saisie de onze voitures de luxe appartenant au dirigeant équato-guinéen ainsi qu'un yacht aux Pays-Bas.

Si la procédure a été close, la Suisse affirme cependant que les voitures seront vendues et les fonds reversés à un programme social en Guinée équatoriale. Quant au yacht, il sera remis à Malabo. Selon les procureurs, le fils du président équato-guinéen a fait tout ce qui était en son pouvoir pour « réparer les dommages résultant des actes allégués ».

Paris maintient la pression

À l'ouverture de l'instruction, Malabo avait nié les accusations, arguant notamment que les véhicules saisis

n'appartenaient pas à Teodorin Obiang, mais plutôt « à une entreprise équato-guinéenne ».

Comme plusieurs régimes africains dont ceux du Gabon ou encore du Congo-Brazzaville, la famille présidentielle équato-guinéenne est citée dans l'affaire dite des « biens mal acquis ». En octobre 2017, la justice française a du reste condamné Teodorin Obiang à trois ans de prison avec sursis et 30 millions d'euros d'amende pour « blanchiment d'abus de biens sociaux, blanchiment de détournement de fonds publics, blanchiment d'abus de confiance et blanchiment de corruption », des infractions « commises en France ».

Teodorin Obiang est le premier dignitaire à être jugé dans le cadre des procédures dites de « biens mal acquis » lancées en 2010 en France.

Avec www.africanews.com

Sénégal

Abdoulaye Wade menace d'empêcher la présidentielle 2019

Après l'élimination de son fils de la course à la présidentielle, Abdoulaye Wade a lâché une véritable bombe médiatique pour lancer sa nouvelle bataille. Alors que la campagne électorale bat son plein depuis trois jours, il planche pour un report du scrutin quitte à exercer une certaine pression de la rue. L'ancien président sénégalais attendu à Dakar pour un retour le jeudi 7 février, envisage d'organiser un « programme d'actions », des marches de protestation pour empêcher la tenue du scrutin.

« Je précise que son objectif, c'est de faire en sorte qu'il n'y ait pas de scrutin fondé sur de tels principes de violation des règles les plus élémentaires de la démocratie. Je précise que notre action sera pacifique, mais qu'il soit bien entendu que nous exercerons pleinement nos droits sans aucune concession », précise Abdoulaye Wade, ancien chef de l'Etat sénégalais et président du principal parti de l'opposition.

A 92 ans, « Gorgui » (le Vieux en wolof) a troqué sa robe d'avocat à la retraite pour un boubou bleu et chéchia blanche assortie à son écharpe. Dans une vidéo de moins de quinze minutes Abdoulaye Wade, l'ancien président sénégalais (2000-2012) n'a pas manqué de donner un réquisitoire contre son successeur, le président sortant Macky Sall dans la perspective du scrutin présidentiel pour lequel il est candidat à sa propre succession.

« L'élection programmée par M. Macky Sall est déjà verrouillée depuis l'élimination des deux



Abdoulaye Wade

candidats qui pouvaient lui faire ombrage, à savoir, Karim Wade et Khalifa», conclut l'ancien président sénégalais, sur la foi, assure-t-il, de personnes de l'entourage de Macky Sall, que ce dernier « a déjà choisi d'être élu à 55% ou à 60%, et dès le premier tour ».

L'accusation n'est pas nouvelle. Karim Wade -fils d'Abdoulaye Wade- a été condamné à une peine de six ans de prison pour « enrichissement illicite ». De son côté, Khalifa Sall a été révoqué de sa charge de maire de Dakar pour sa condamnation

dans l'affaire de la caisse d'avance municipale. Les deux opposants ont été tous les deux écartés de la course à la présidentielle du 24 février.

Outre le fait que les citoyens sont déjà dans la perspective d'aller aux urnes, un report de l'élection pourrait raviver la tension d'une élection déjà entamée entre le pouvoir et l'opposition avec des échanges verbaux acerbes. A l'heure du jeu des alliances, c'est plutôt vers quel candidat le soutien d'Abdoulaye Wade va aller que la question se tourne.

T.M.

Présidence de la république togolaise La communication digitale renforcée

La communication digitale de la présidence de la république togolaise qui n'existait quasiment pas sur les réseaux sociaux. Depuis quelques temps cette communication a été renforcée. La stratégie adoptée par la présidence étonne plus d'un.



La Présidence de la république a mis les moyens pour renforcer sa communication digitale

Pour quitter de zéro à héro, il a fallu mettre en place un plan de communication digitale digne de ce nom piloté par une équipe, la plupart composée de jeunes chevronnés. Les résultats en disent long. Les réseaux sociaux occupent une place importante dans la

communication digitale. Ainsi, la présidence de la République a levé l'équivoque. Il y a longtemps, les Togolais se posaient la question pour savoir quelle est le vrai compte de la présidence de la République ou du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, parce qu'il

y avait tellement de faux comptes en leurs noms. La de la Communication de la présidence a procédé à la certification de ses comptes et ceux du président de la république. Sur Facebook par exemple depuis un certain temps, vous verrez des badges bleus

juste à côté des noms des pages de la « présidence de la République togolaise » et de « Faure Essozimna Gnassingbé ». Ce qui montre que ces comptes ont été vérifiés par Facebook. Même chose sur Twitter. Vous verrez également des badges bleus à côté des comptes @PresidenceTG et @FEGnassingbe. Ces badges sont attribués par Facebook et Twitter pour assurer aux utilisateurs l'authenticité des comptes. Peu de personnes ou de structures ont des comptes certifiés au Togo. Sur ces comptes vous verrez des infographies, des vidéos et des photos de meilleure qualité qui parlent des activités du président de la république, du gouvernement, des projets et des initiatives

phares qui visent le développement du pays. Avec ces innovations, Faure Gnassingbé veut être plus proche des populations et les écouter. Plusieurs internautes sont contents de pouvoir communiquer avec le président de la République. Plusieurs se sont abonnés aux comptes et des milliers de commentaires sont postés sous les messages publiés sur les comptes. Depuis le 24 janvier 2019, la présidence de la République adopte un nouveau format pour permettre à la population d'être au parfum des initiatives du gouvernement. Le format se présente comme une note de presse et est beaucoup partagé dans des groupes Whatsapp.

Félix Tagba

Salon VivaTech La quatrième édition s'ouvre du 16 au 18 mai à Paris

L'édition 2019 du salon VivaTech aura lieu à Paris en France du 16 au 18 mai prochain. Plusieurs startups et leaders du monde entier vont se retrouver dans la capitale française pour célébrer l'innovation.

9 000 startups et 100 500 participants, 1 900 investisseurs et 125 pays sont attendus à ce quatrième salon VivaTech. Selon les organisateurs, « VivaTech célèbre les innovations d'aujourd'hui et les possibilités de demain pour tous ceux qui croient en la puissance de la technologie pour transformer le monde des affaires et la société, en passant par les expositions de haut

niveau, les innovations et les expériences en direct ». Pour annoncer cette quatrième édition et présenter les grandes tendances aux participants l'équipe du salon effectue ce qu'elle appelle le « VivaTech Tour » dans les villes les plus innovantes du monde. Ainsi des villes comme Abidjan, Lagos, New York, San Francisco, Nantes... ont été Visitées.

Pour cette quatrième édition, les startups peuvent participer aux « Challenges d'open innovation ». Les candidatures prennent fin le 15 février prochain. Le Togo a participé à la troisième édition de ce salon avec une délégation composée de Cina Lawson, ministre des Postes, de l'Economie numérique et des Innovations technologiques et des startups. En participant



La délégation togolaise au VivaTech 2018

à ce salon, les jeunes startups togolaises ont pu rencontrer des acteurs venus de divers

horizons et se partager des opportunités.

F.T.

africa

www.africardv.com

L'Afrique, par des Africains, dans une perspective africaine

Rdv

Accord Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP) avec l'Union européenne

Robert Dussey: « Il faut que le groupe ACP se restructure afin de devenir plus influent sur la scène mondiale »

Ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey est le négociateur en chef du groupe des pays d'Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP) avec l'Union européenne pour la mise place d'un nouvel accord. Signé le 23 juin 2000 à Cotonou et révisé deux fois (le 25 juin 2005 à Luxembourg et le 22 juin 2010 à Ouagadougou), l'accord de Cotonou, qui lie les ACP à l'UE, arrive à expiration en février 2020. Un nouvel accord sera signé la même année. Dans une grande interview accordée à «Notre Afrik », Robert Dussey explique notamment les contours ainsi que les finalités des discussions.



Robert Dussey, ministre togolais des affaires étrangères

Où en sont les négociations entre les 79 pays du groupe ACP et l'Union européenne afin de parvenir à un nouvel accord de coopération?

Robert Dussey: lancé le 18 octobre 2018 par monsieur Stefano Manservigi pour la partie européenne et moi-même, et mené au niveau technique par le Groupe central de négociation (GCN) au niveau des ambassadeurs ACP et les hauts fonctionnaires de l'Union européenne, le premier cycle de négociation vient de prendre fin. Lors d'une réunion qui s'est tenue le 14 décembre 2018 à la Maison ACP à Bruxelles, les négociateurs en chef des deux parties ont pris note du rapport d'étape et salué les progrès réalisés en un temps record, par les deux équipes de négociation. Elles sont en effet parvenues à

harmoniser, pour l'essentiel, les priorités stratégiques du mandat de négociation ACP avec les directives de négociation de l'UE et ont trouvé un consensus sur l'esquisse de la structure du prochain accord. Elles se sont également accordées sur la nature du prochain accord de partenariat. Celui-ci sera un accord unique, comportant un socle commun et trois protocoles régionaux (Afrique, Caraïbes et Pacifique) qui revêtiront ensemble un caractère juridiquement contraignant. Il faut dire que contrairement aux directives de négociation de l'Union européenne, le mandat ACP adopté en mai 2018 à Lomé n'a pas prévu de protocoles régionaux. Pour arriver à un compromis, la 108ème session du Conseil des ministres ACP réunie à Bruxelles les 13 et 14 décembre

2018, faisant sienne la nécessité pour les parties de faire preuve de souplesse et de flexibilité dans leur approche, a dû prendre une décision pour réviser le mandat ACP en ce sens. Il s'agit d'une concession de taille qui mérite d'être saluée. Nous n'allons pas cacher notre satisfaction quant à ces avancées notables. Nous reconnaissons toutefois que le travail qui reste à accomplir est colossal et nécessite beaucoup d'engagement et de disponibilité des acteurs. Mais nous sommes encouragés par le fait que les deux parties ont fait preuve jusque-là d'un esprit positif de compromis qui devrait aider à atteindre un résultat significatif lors du deuxième round de négociation qui commence dès janvier 2019.

Quelles sont les attentes des pays ACP par rapport à ces négociations? Quelles sont les demandes spécifiques de l'Afrique notamment pour ce nouvel accord?

Robert Dussey: il n'est ainsi pas superflu de rappeler que l'objectif de l'accord de Cotonou était la réduction et, à terme, l'éradication de la pauvreté dans les Etats ACP. Après presque 20 ans de mise en œuvre, on est obligé de constater que le verdict des chiffres est sans appel. En effet, sur les 48 pays les moins avancés dans le monde, 39 appartiennent au Groupe ACP. Visiblement, cet objectif n'est pas atteint. Il est dès lors évident que quelque chose n'a pas bien fonctionné dans ce partenariat. Par conséquent, il est impératif de réorienter les relations unissant les deux parties vers un partenariat plus équilibré et guidé par de échanges politiques plus ouverts et plus visionnaires, et des accords de coopération

assortis de réalisations et de résultats clairs, centrés sur le développement et les personnes. Cela dit, pour les ACP, l'objectif principal de l'accord post-Cotonou est de contribuer à la réalisation du développement économique et durable de ses États membres, conformément à l'Agenda 2030 et aux ODD, par le biais d'un partenariat renforcé et approfondi, avec un Groupe ACP jouant plus efficacement son rôle d'acteur mondial. Une des attentes des Etats ACP est de saisir l'occasion unique qu'offrent les négociations actuellement en cours pour conclure un nouveau partenariat qui, tout en consolidant les acquis de l'accord de Cotonou, permettra la mise en place de relations fondées sur l'égalité et le respect mutuel ainsi que sur les principes de la cogestion de l'aide au développement, laquelle doit sortir de la logique du donateur-bénéficiaire. Il doit permettre aussi un engagement ferme en faveur de la paix et de la sécurité, la promotion de l'intégration régionale et un soutien sans équivoque au multilatéralisme. Quant à l'Afrique, il faut dire qu'elle s'était prononcée très tôt pour une approche beaucoup plus régionale à travers la négociation d'un partenariat de continent à continent avec l'Europe afin de tenir compte de ses spécificités. Tel est le sens de la décision prise en mars 2017 par le Conseil exécutif de l'Union africaine. Cette position n'a pas reçu une grande adhésion au sein du groupe ACP si bien que le 18 novembre passé, le sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine a marqué son appui pour la poursuite du processus de négociation engagé par les pays ACP mais



demande que les experts de l'UA soient associés à la négociation du protocole régional africain. Les priorités stratégiques de l'Afrique dans ses relations avec l'Europe seront définies à cette occasion. Sans préjuger de ce qu'il en sera, on peut penser que les questions de migration, de paix et sécurité, de gouvernance politique, de coopération au développement et de l'industrialisation y figureront en bonne place.

Quelles ont été les principales faiblesses de l'actuel accord et quelles sont les améliorations à apporter dans le nouveau?

Robert Dussey: beaucoup de paramètres ont contribué à diluer, au fil du temps, la pertinence de l'Accord de Cotonou. L'une des faiblesses consubstantielles du partenariat ACP est l'image de relations postcoloniales à laquelle il renvoie, à tort ou à raison. À cela, s'ajoute le faible intérêt des deux parties vis-à-vis de ce partenariat, comme en témoigne le niveau de représentativité aux principales rencontres des institutions conjointes, et le faible rayonnement de ce partenariat. Que ce soit en Europe ou dans les pays ACP, en dehors de cercles restreints directement concernés par le sujet, peu de citoyens ont connaissance de ce partenariat et de ses résultats. De même, le dialogue politique qui devrait permettre, entre autres, de définir et de défendre des positions communes dans les instances internationales afin de mieux influencer la

gouvernance mondiale dans l'intérêt des pays partenaires, n'a été qu'insuffisamment exploité. On peut aussi relever l'orientation du partenariat ACP-UE beaucoup trop tourné vers l'Union européenne et le Fed mais là, il ne s'agit pas d'une faiblesse intrinsèque à l'accord lui-même mais de sa mise en œuvre. La conclusion d'un nouvel accord équilibré qui promeut une relation d'égal à égal fondée sur le respect mutuel entre les parties prenantes sera déjà une importante amélioration.

Il faut aussi que le groupe ACP travaille à diversifier ses relations. Ce début de siècle a vu l'émergence de nouvelles puissances économiques qui peuvent être de très bons partenaires à la fois politiques et commerciaux : la Chine, le Brésil, l'Inde, etc. Au-delà de tout, il faut que le Groupe ACP fasse sa mutation et sa restructuration afin de devenir un acteur influent sur la scène mondiale, comme l'ambitionnent ses membres. Cela passe par la recherche d'une autonomie financière, la mise en place d'organes dynamiques et proactifs qui peuvent capter et explorer toutes les opportunités et le renforcement de la coopération intra-ACP. Le processus de révision de l'Accord de Georgetown actuellement devrait y conduire, nous en sommes convaincus.

Les négociations de Bruxelles doivent aboutir à un accord sur un socle commun et trois partenariats régionaux. En quoi cela va-t-il consister concrètement?

Robert Dussey: effectivement, l'Union européenne et les pays ACP se sont accordés sur la forme du prochain accord. Il s'agira d'un accord principal, dont l'ossature vient d'être approuvée, et trois protocoles régionaux (UE-Afrique, UE-Caraïbes et UE-Pacifique), le tout formant un accord unique. L'idée des protocoles régionaux est de tenir compte des priorités et particularités de chacune des composantes du Groupe ACP. Vous conviendrez avec moi que les défis auxquels l'Afrique est confrontée ne sont pas les mêmes que ceux du Pacifique ou des Caraïbes. Pour certaines régions, la priorité est la lutte contre les effets du changement climatique, pour d'autres, c'est la gouvernance des océans ou l'économie bleue, si ce n'est la migration, l'intégration régionale ou la paix et la sécurité. L'objectif est la recherche de plus d'efficacité et de cohérence. Actuellement, en dehors du cadre ACP, l'Union européenne a d'autres cadres de coopération avec chacune des régions ACP. Le schéma retenu permettra de les fusionner.

Au niveau panafricain, l'Union africaine est engagée dans une série de réformes. Quelles sont, selon vous, les réformes importantes qui doivent être engagées au sein de cette institution?

Robert Dussey: le sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine qui s'est tenu les 17 et 18 novembre 2018 a pris des décisions importantes pour la réforme de notre organisation panafricaine allant dans le sens de l'amélioration de son efficacité. Au rang de ces mesures, on peut citer la révision de la procédure de désignation des membres de la Commission, l'idée étant de réinstaurer la hiérarchie du président sur les Commissaires. A cela s'ajoute l'élargissement des domaines de compétences de la commission et des Communautés économiques régionales (CER). Il y a aussi la réduction du nombre des réunions statutaires. Mais la réforme la plus importante, à notre avis, est celle du mécanisme de financement

de l'UA. Notez, par exemple, que le budget 2019 de notre organisation est financé à hauteur de 54% par des contributions étrangères. Il va sans dire que cela compromet l'indépendance de notre organisation. Un adage populaire dit que «qui reçoit un cadeau vend sa liberté». C'est donc à juste titre que je salue l'instauration du prélèvement spécial de 0,2% sur l'importation de certains produits afin d'aider les États membres à honorer, et à temps, leurs engagements financiers vis-à-vis de l'Union africaine. Cette décision, ajoutée à l'application des sanctions à l'endroit des États membres qui cumulent des arriérées de contributions, permettra d'assurer l'autonomie financière indispensable à l'indépendance de notre organisation.

Au moment où on parle de la mise en place d'une zone de libre-échange continentale, il est toujours difficile pour un Africain de se déplacer sur le continent. N'est-ce pas paradoxal?

Robert Dussey: je vous le concède, cela est paradoxal. Il incombe à l'Union africaine et à nos organisations sous régionales de mettre en place une réelle politique de libre circulation des personnes et des biens, condition sine qua non pour aller à plus d'intégration des peuples et des économies du continent.

Comment analysez-vous la mise en place de cette zone de libre-échange à laquelle le Togo a adhéré?

Robert Dussey: le Togo est fier de faire partie des États qui ont, à ce jour, ratifié l'accord de Kigali sur la zone de Libre-échange continentale africaine. Cet accord est une étape importante dans la réalisation des attentes formulées par les pays africains dans le préambule de l'agenda 2063 visant notamment à créer un marché continental permettant la libre-circulation des personnes et des biens. Le développement de l'Afrique passe inexorablement par le renforcement du commerce interafricain.

Source : "Notre Afrik"

AVIS DE RECRUTEMENT

La société Print Factory pour assurer un meilleur développement de ses activités et répondre efficacement aux attentes de ses clients recrute un community manager et une assistante de direction pour le renforcement de son équipe.

1- Community manager

Vous serez chargé du pôle communication et de la gestion des contenus sur les réseaux sociaux.

Missions

- Déclencher les émotions grâce à la création des contenus percutants.
- Rédaction et publication des tweets
- Développer les relations avec les internautes
- Assurer la fidélisation des internautes
- Créer et animer une communauté
- Faire un suivi régulier des statistiques
- Veille informationnelle et concurrentielle
- Suivi et gestion des campagnes publicitaires

Profil

Ce poste est destiné aux titulaires d'un BAC +2 / 5 en communication et community management. Il s'avère primordial d'avoir un sens d'écoute et d'empathie afin de fédérer les internautes autour des valeurs de l'entreprise. Justifié d'une expérience d'au moins 1an dans le domaine.

Aptitudes

- Avoir le sens de l'organisation
- Travailler en équipe
- Maitriser le pack office
- Maitriser les logiciels graphiques (Photoshop, Adobe Illustrator, design)
- Avoir des notions en photographie
- Etre créatif

Dossiers de candidature

- Une lettre de motivation adressée à la direction
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé
- Les dossiers peuvent être envoyés par mail sur l'adresse infos2prints@gmail.com

ou au secrétariat de ladite société au 32 rue tavié, 3ktk Avenue Augustino de souza dans le von de l'ancien bar réservoir en face de l'hôtel de la paix.

Contact : 22 22 94 51

Les candidatures féminines sont encouragées.

Date limite du dépôt des dossiers

Offre valable jusqu'au 14 février

2- Assistant (e) de Direction

Rattaché à la direction, vous serez chargé de la gestion administrative et de la comptabilité de la société.

Missions

- Gestion de l'agenda du Directeur Général
- Tenue de la caisse
- Accueillir et informer les clients
- Assurer le standard téléphonique
- Rédaction des courriers
- Gestion logistique
- Élaborer les dossiers d'appels d'offres
- Assurer la transmission de l'information au sein de l'équipe

Profil

Vous devez être titulaire d'un Bac +2 / 5 en management, assistant(e) de direction, communication ou tout autre diplôme équivalent. Justifié d'une expérience d'au moins 2ans dans le domaine.

Aptitudes

- Qualités rédactionnelles
- Bonne maitrise du pack office
- Excellentes capacités de synthèses
- Sens de l'organisation
- Rigoureux et être ponctuel

Dossiers de candidature

- Une lettre de motivation adressée à la direction
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé
- Les dossiers peuvent être envoyés par mail sur l'adresse info2prints@gmail.com

ou au secrétariat de ladite société au 32 rue tavié, 3ktk Avenue Augustino de souza dans le von de l'ancien bar réservoir en face de l'hôtel de la paix.

Les candidatures féminines sont encouragées.

Seul les candidats sélectionnés seront contactés

Date limite du dépôt des dossiers

Offre valable jusqu'au 14 Février

A l'institut français du Togo



22 JANV. / 9 MARS - LOMÉ LA GRANDE DICTÉE DES AMBASSADEURS FRANCOPHONES 2019

Dans le cadre de l'édition 2019 de la Quinzaine de la Francophonie Internationale de la Francophonie, le Bureau Régional d'Afrique de l'Ouest, la Commission Nationale de la Francophonie du Togo, le Groupe des Ambassadeurs francophones, le Village du Benin, la Maison TV5 monde et l'Institut Français du Togo organisent le 9 mars prochain une grande...



1 FÉVR. / 28 FÉVR. - LOMÉ LE LIVRE DU MOIS : Les grands thèmes du droit administratif (2è édition)

de Dodzi K. KOKOROKO S'il est vrai qu'il est impulsé par la jurisprudence, le droit administratif est aujourd'hui alimenté par une production normative plurielle. Vingt thèmes commentés portent le témoignage de cette fécondation plurielle qui traverse plusieurs ordres juridiques. Dans un subtil dosage, sont réunies les prouesses du juge administratif français et les constructions savantes...



9 FÉVR. / 10H30 | MÉDIATHÈQUE JEUNESSE | JEUNESSE | A PARTIR DE 4 ANS - LOMÉ L'HEURE DU CONTE NUMÉRIQUE

Redécouvre tes histoires préférées en version numérique ! De manière collaborative, en mutualisant tes idées avec celles de tes amis, résous les énigmes pour faire avancer l'histoire.

Lire

« **Les tristes** » d'Ovide. Ed Rue de Seine. Pp3

« ...Ne crois pas cependant, parce que tu arriveras étranger dans la ville immense, que tu puisses y arriver inconnu, sans titre même. Ta sombre couleur te trahirait, si tu voulais renier ton père. Ne t'introduis toutefois qu'avec mystère ; mes anciennes poésies pourraient te nuire, et je ne suis plus, comme jadis, le favori du public. Si quelqu'un, par cela seul que tu viens de moi,

se fait scrupule de te lire et te rejette de son sein, dis-lui : « Regarde le titre ; je n'enseigne pas ici l'art d'aimer ; une peine était due à ce livre, et il l'a subie. Peut-être veux-tu savoir si je t'ordonnerai de gravir la colline où s'élève le palais de César ? Pardon, séjour auguste ; pardon, divinités de ce séjour ! Mais c'est de cette demeure redoutable que la foudre est tombée sur ma tête. Je connais, sans doute, la clémence des divinités qui y résident, mais je redoute celles qui m'ont frappé. Elle tremble au moindre bruit d'ailes, la colombe que les serres de l'épervier ont blessé ;

elle n'ose plus s'éloigner de la bergerie, la brebis arrachée à la gueule du loup ravisseur ; Phaéton, s'il revenait à la vie, fuirait le ciel, et n'oserait approcher de ces coursiers qu'il voulut follement conduire.

Et moi aussi je crains encore, je l'avoue, après en avoir senti les atteintes, les traits de Jupiter, et je me crois menacer de ses feux vengeurs chaque fois que le tonnerre gronde. Celui des Grecs dont le navire a une fois évité les écueils de Capharée détourne ses voiles des eaux de l'Eubée ; ma barque aussi, déjà battue par une

terrible tempête, frémit d'approcher des côtes où elle fut maltraitée. Sois donc, livre chéri, sois timide et circonspect, et qu'il te suffise d'être lu des gens de condition médiocre. Icare, pour s'être élancé d'une aile trop faible vers les régions élevées de l'air, a donné son nom à la mer Icarienne. Il est difficile cependant de décider si tu dois faire usage de la rame ou des voiles ; tu consulteras le temps et les lieux. Si tu peux être présenté dans un moment de loisir, si tu vois le calme régner partout, si la colère a épuisé sa fougue, s'il se trouve un

introduceur généreux qui, malgré tes hésitations et tes craintes, la présente, après avoir préparé en peu de mois ta réception, risque-toi. Puisses-tu, plus heureux que ton maître, arriver en temps opportun et soulager ma misère ; car nul autre que l'auteur de ma blessure, comme autrefois Achille, ne peut la guérir. Prends garde surtout de me nuire en voulant me servir : mon cœur, hélas ! crains plus qu'il n'espère. Ne va pas éveiller et ranimer cette colère qui sommeille, et ne sois pas pour moi la cause d'un châtement nouveau...»

Vernis à ongles

Attention au danger sur la santé

Bien souvent, nous faisons de plus en plus attention aux cosmétiques que nous utilisons. Cependant, l'un de ces produits est toutefois négligé. Il s'agit bien des vernis à ongles. Ils sont responsables de nombreuses réactions allergiques. En cause, leur composition pas toujours très nette.

Une étude d'une clinique dermatologique brésilienne révélait en 2008 que 8 % des patients soupçonnés d'une dermatite de contact (éruption cutanée provoquée par le contact avec un produit étranger) souffraient en réalité d'une allergie due au vernis. En outre, 10 % des utilisateurs de vernis y feraient une allergie. Pourtant, l'attribution de ces réactions aux produits pour les ongles n'est pas toujours facile à deviner. Les yeux qui

grattent, des rougeurs sur le visage, des irritations... Les cosmétiques pour le visage ou le maquillage (mascara, fard à paupière) seront tout de suite incriminés. Alors que le vrai responsable, peut-être le vernis à ongles. Eh oui, il ne faut pas oublier que l'on se touche le visage près de 250 fois par jour ! Des vernis à ongles longue tenue, faciles à appliquer, brillants... Et que l'on doit retirer avec du dissolvant... Pas vraiment surprenant que leur composition ne soit pas vraiment naturelle.

Lorsqu'on regarde de plus près la composition des vernis conventionnels, il y a même de quoi prendre peur... La plupart contiennent : phtalates, reconnus comme des substances cancérogènes ; toluène, un solvant irritant ; tormol (liquide) ou formaldéhyde (gazeux) ; camphre synthétique, fort potentiel irritant ; Méthacrylate, ou acrylate, fort potentiel irritant ; et des parabens. En 2015, l'organisme d'analyse de produits



Environmental Working Group (EWG) a testé la composition de 10 marques de vernis. Dans 8 vernis sur 10, il a constaté qu'un perturbateur endocrinien, le triphenyl phosphate (TPHP), se retrouve dans l'urine des femmes ayant appliqué du vernis. A Preuve que le vernis passe bel et bien à

travers l'ongle. Ainsi, il est donc déconseillé d'appliquer régulièrement du vernis en cas de grossesse. Que ce soit pour éviter les inhalations de substances irritantes ou le passage de perturbateurs endocriniens dans votre corps. **Source : Aboneobio Nadia Edodji**

La poudre visage

Fixation et illumination du maquillage de teint

Pour garder un teint unifié toute la journée, la poudre visage est le produit de maquillage le plus simple à appliquer. Pratique pour faire des retouches au cours de la journée, elle évite à la peau de briller, cache les imperfections, illumine, fait durer le maquillage plus longtemps... Poudre libre, poudre matifiante, poudre transparente, explications pour faire votre choix en fonction de la texture, de votre type de peau et de l'effet recherché.

La poudre pour le visage est un produit de maquillage phare. Facile à appliquer, elle permet de garder un teint zéro défaut et sans brillance toute la journée. Il est important de choisir une poudre adaptée à votre carnation et à votre type de peau. La poudre visage répond à des besoins différents d'une femme à l'autre.

Elle permet en effet de : diminuer la brillance de la peau en absorbant le sébum, protéger la peau des agressions extérieures (pollution, intempéries...), dissimuler les imperfections (rougeurs, petits boutons...), obtenir une peau lisse et mate, et cacher les pores dilatés.

Les types de poudre visage



Une dame appliquant une poudre visage

En effet, il existe dans le commerce plusieurs sortes de poudre visage à adapter en fonction du type de peau et du rendu recherché. La poudre compacte est généralement conditionnée dans un boîtier et s'applique

avec une éponge. Elle estompe à merveille les imperfections, les rougeurs et même les cernes pour un rendu lisse et unifié. Appliquée sur le soin de jour ou sur un fond de teint, elle peut également servir à

faire quelques retouches en cours de journée. La poudre libre est conditionnée dans une boîte plus imposante et appliquée avec un gros pinceau. Idéale pour les peaux à tendance grasse, elle apaise les rougeurs et ne brille pas. Contrairement à la poudre compacte, elle contient des substances qui absorbent l'excès de sébum, ce qui en fait une excellente poudre matifiante.

La poudre minérale est la poudre teint montante sur les étals beauté. Elle ne contient ni produits chimiques ni parfum et est donc hypoallergénique. Au fil des applications, la peau est plus nette, plus saine. Un produit qui maquille et soigne à la fois.

La rédaction

Kaolin

Mesdames, ce petit « truc » vous empoisonne à petits coups

Le kaolin, argile de couleur blanche, beige ou rose, est devenu ces dernières années l'amuse-gueule favori de certaines personnes, particulièrement des femmes. Pourtant ce petit bout de terre qu'on croque quotidiennement peut avoir à long terme des conséquences irrévocables sur la santé.

On l'appelle communément le kalaba au Togo. Pour diverses raisons, il est beaucoup apprécié par tant de personnes. On affirme qu'il réduit considérablement les nausées. Pour d'autres, c'est un bon produit pour calmer les crises d'ulcère. Il aurait même des propriétés anti-diarrhéiques.

Est-il autant bénéfique ? C'est plutôt l'un de ses grands destructeurs. Selon certaines études, ce produit

se digère mal, occasionnant ainsi des constipations avec des selles rares et dures, et des ballonnements de ventre. Le kaolin forme ainsi une pâte, qui, en s'entassant dans l'intestin, réduit considérablement l'absorption des substances nutritives par son pouvoir absorbant. Le cas le plus courant est celui du fer dont la faible absorption induit une anémie parfois très sévère à la longue. Elle se manifeste par une fatigue extrême,

des vertiges, une difficulté à respirer, la pâleur, avec des conséquences dramatiques surtout chez les femmes enceintes.

En effet, lorsqu'elle en consomme, la femme enceinte expose son fœtus à un retard de croissance, ou un faible poids à la naissance, ou encore des troubles psychiques. Egalement, l'amas de kaolin dans l'intestin dû à la consommation régulière peut former un corps plus



Le kaolin

compact appelé bézoard pouvant occasionner une complication chirurgicale : l'occlusion intestinale. Par ailleurs, le kaolin peut être contaminé par des

métaux toxiques comme le plomb et l'arsenic exposant ainsi les consommateurs à une intoxication à ces métaux.

Togotopinfo.com

Monétique / Gim-Uemoa

Vers la vulgarisation de l'usage des cartes bancaires au Togo

De plus en plus de personnes dans les pays de la zone Uemoa détiennent une carte bancaire, mais son usage n'est vraiment pas entré dans les habitudes de la grande majorité de populations. Le Groupe interbancaire monétique l'Union économique et monétaire ouest africaine (Gim-Uemoa) veut changer la donne. Pour ce faire, elle a initié une campagne de vulgarisation qui l'a conduit dans plusieurs pays de la sous-région dont le Togo.

Selon les autorités togolaises, à peu près 300 000 personnes ont une carte bancaire, dans notre pays, alors que le marché bancaire togolais compte actuellement plus de 14 banques.

Dans une rencontre qu'ils ont eue avec la presse togolaise le mercredi 6 février 2019, le directeur du groupe, Blaise Ahouantchede et son staff ont relevé quelques points qui ne favorisent pas l'entrée

des cartes bancaires dans les habitudes des consommateurs. Il s'agit, à en croire ces derniers, des mauvaises expériences des clients, le manque de communication autour du produit et des problèmes liés au manque d'internet et d'énergie, dans quelques pays de la zone Uemoa. Ainsi, cette rencontre a permis au Gim-Uemoa de partager les dernières innovations dans le domaine de l'intégration monétique qui ont été

mises en place dans la sous-région, ces dernières années. Aujourd'hui par exemple, il est possible d'utiliser toutes les cartes bancaires dans n'importe quel guichet automatique, dans l'espace Uemoa. Concrètement, cela veut dire qu'un détenteur d'une carte bancaire de l'UTB peut retirer de l'argent dans un guichet automatique de la BOA ou de NSIA Banque. « De sa création en 2003 à la fin 2017, le Gim-Uemoa a vu son réseau passer de 48



Blaise Ahouantchede

à 130 banques, institutions financières et postales, établissements de monnaie électronique pour plus de 5 millions de porteurs de cartes répertoriés dans

les 8 Etats de l'Uemoa », a déclaré Blaise Ahouantchede, le directeur général du Groupe.

Rachidou Zakari

Revue politique de l'Uemoa

Le Togo a fait une progression de 2 points

La revue politique entre le ministre de l'Economie et des Finances et le président de la commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) s'est tenue hier à Lomé. La revue est concluante pour le Togo. En 2018, le Togo a affiché un taux de mise en œuvre des réformes de 63,9% contre 61,9% en 2017.

Les conclusions de la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires au titre de l'année 2018 sont bonnes pour le Togo. Le taux de réalisation des réformes du Togo a connu une croissance de 2%. Les conclusions de cette quatrième revue ont été présentées par une délégation de l'Uemoa conduite par M. Abdallah Boureima, président de la commission de l'Uemoa. Dans son allocution M. Boureima a affirmé que « des progrès significatifs ont été acquis en termes de consolidation et de modernisation de l'exercice d'évaluation des réformes politiques, programmes et projets communautaires ». Cette revue a été sanctionnée par un projet de memorandum adopté par consensus.



Le ministre Sani Yaya (à gauche) lors de son allocution

Avant cette revue politique, une revue technique a été réalisée conformément aux dispositions de la décision du Conseil des ministres du 19 décembre 2013. Cette revue technique a été sanctionnée par un memorandum adopté par consensus.

Le ministre de l'Economie et des Finances Sani Yaya et le président de la commission de l'Uemoa Abdallah Boureima vont présenter les résultats de l'évaluation consignés dans le memorandum consensuel au Premier ministre, comme le recommandent les dispositions de l'Acte additionnel suscité.

Félix Tagba

Projet d'appui à la réforme des collèges

L'Agence française de développement soutient le gouvernement

Le système éducatif togolais a besoin de beaucoup de moyens pour parvenir à se moderniser et se réformer. Que ce soit sur le plan matériel, didactique, des programmes, des ressources humaines et des infrastructures, un travail de fond doit être fait. L'Agence française de développement (AFD) accompagne le gouvernement togolais dans la réalisation du Projet d'appui à la réforme des collèges (Parec).



Des élèves dans une salle de classe

Financé à hauteur de 8 millions d'euros, le projet a permis de déployer un programme d'amélioration de l'accès à l'école, de la qualité de l'enseignement et de l'équité filles-garçons au collège dans deux régions du Togo : les régions maritimes et des plateaux. Plusieurs résultats sont à l'actif du Parec et aideront notre pays à atteindre l'ODD 4 qui vise l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité, à l'horizon 2030.

Entre 2014 et 2018, pas moins de 160 salles de classes ont été construites dans des collèges de zone semi-rurale, équipées de latrines et de points d'eau,

de mobilier et de matériel pédagogique (plus de 40 000 manuels scolaires distribués) : autant d'améliorations dont les élèves sont les premiers bénéficiaires. Ambitionnant d'agir sur toutes les dimensions de la qualité de l'enseignement, le projet Parec a également permis de former plus de 3 000 enseignants de français et de S.V.T. au niveau national, ainsi que la totalité des directeurs d'établissement du pays, et d'entamer l'allègement des programmes scolaires.

Grâce aux activités de mobilisation sociale menées par les ONG Aide et Action et Plan International Togo auprès

des 300 communautés des collèges publics des deux régions, celles-ci ont désormais les moyens de s'impliquer davantage dans la gouvernance de l'établissement de leurs enfants. Le Parec a enfin mis l'accent sur l'importance de la scolarisation des filles, encore trop nombreuses à devoir quitter le collège avant l'heure en raison d'une grossesse précoce non désirée ou de la charge des tâches ménagères : parents, enseignants et élèves ont été sensibilisés à la promotion de l'éducation des jeunes filles et à la lutte contre les violences basées sur le genre.

Edem Dadzie



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



Concours label PND

ouvert aux
togolais de
**+18
ans**

Dans le but de faire des citoyens togolais les véritables acteurs et bénéficiaires de toutes les actions du Plan National de Développement (PND) 2018-2022 du Togo, le gouvernement de la République togolaise lance le présent concours dénommé « MON LABEL PND ». Ce concours ouvert au grand public vise la création du logotype qui sera le label certifiant toutes les actions du Plan National de Développement du Togo.

Envoyez-nous votre proposition de logotype vectorisé à l'un des formats suivants : EPS, PDF ou JPEG au plus tard le 14 février 2019 à 23H 59mn à l'adresse mail suivant : concourslabelpnd@republiquetogolaise.com

- Pour plus d'informations sur le PND, allez sur le site www.republiquetogolaise.com et cliquez sur l'onglet PND
- Retrouvez le règlement intérieur du jeu sur le site : www.republiquetogolaise.com

LOTS À GAGNER

1^{er} PRIX
1.000.000

2^{ème} PRIX
500.000

3^{ème} PRIX
300.000

